

# CHAPEAUX POUR LE PRINTEMPS 1897

† † Agent de gros au Canada des célèbres fabricants suivants † †

D'ANGLETERRE :

W. WILKINSON & Cie,  
HENRY CARTER,

GORDON BENNETT & Cie,  
JOHN WHITE & Cie,

QUALITÉ, GENRE et FINI insurpassables

**◆ Z. PAQUET ◆**

7 Place Victoria,  
MONTREAL.

165-171 Rue St-Joseph,  
QUEBEC.

— LA —

## "Semaine Commerciale"

9 RUE ST-ANTOINE Téléphone 744.

ABONNEMENT A

### "LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$2.00  
Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.  
Les avis de refus d'abonnement,—il en sera de même des avis de changement d'adresse,—ne viendront que s'ils sont adressés directement au bureau du Journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c. la ligne  
Insertions subséquentes..... 8c.

MESURE AGATE

Atelier Typographique de

### "LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés

Presses Modernes. . . .

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité:

Papeterie imprimée pour Bûcheres et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 232.

Téléphone 744.

## AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du Journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 11 Septembre 1896

Nous venons de recevoir quelques exemplaires du Bulletin No 21 de la Station Expérimentale Agricole de l'Arizona, traitant du Cannigre.

Nous les tenons à la disposition des tanneurs de Québec, qui y trouveront une description complète, avec illustrations, de la célèbre plante tannique.

x

La Société St-Jean-Baptiste de Québec doit se réunir la semaine prochaine pour faire ses élections annuelles, et il sera question, croyons-nous, de préparer de longue main les voies d'une manifestation pompeuse à l'inauguration du monument de Champlain.

Nous en sommes tout-à-fait. La Société fait bien de réserver ses magnificences pour des occasions comme celles-là, qui échappent à la banalité.

x

Parceque nous avons réussi à amener ici une compagnie d'assurance indépendante du "combine", il ne faut pas croire que nous considérons notre tâche accomplie.

Nous continuerons à plaider la cause des assurés, et ceux-ci seront toujours bienvenus à nous apporter de nouvelles informations et à nous honorer de leurs conseils sur les moyens à prendre pour amener une réduction de tarif sur toute la ligne. La question d'une assurance mutuelle comme il en existe une à Montréal est toujours sur le tapis.

x

La presse n'est admise qu'aux assemblées générales de la Chambre de Commerce. Le Conseil de direction, qui se

réunit toutes les semaines, siège à huis-clos. Il en résulte que le public n'est pas au courant de délibérations qui l'intéressent au plus haut degré. Aussi la Chambre de Commerce tombe-t-elle dans l'insignifiance, et n'excite-t-elle qu'un médiocre intérêt en dehors de son cercle étroit. La preuve est le grand nombre de membres, une soixantaine, croyons-nous, qu'elle a perdu depuis un an. Dernièrement encore, deux autres membres ont envoyé leur démission.

Si la Chambre de Commerce consulte son propre intérêt, elle devra tenir davantage à la publicité et cessera de s'isoler ainsi du mouvement de l'opinion publique.

x

Mercredi aux Communes, M. Choquette, M. P., a posé l'interpellation suivante :

"Le gouvernement serait-il disposé à aider d'une manière substantielle toutes personnes ou compagnie qui entreprendraient de construire un pont sur le St-Laurent à Québec ?"

L'hon. M. Laurier a répondu que "lorsqu'une personne ou une compagnie responsable exposerait au gouvernement qu'elle est prête à entreprendre un tel projet, le gouvernement donnerait considération à l'affaire, en vue de déterminer jusqu'à quel point l'entreprise recevrait une assistance matérielle."

Nous ne voyons dans cette réponse aucune insinuation malveillante contre l'ancienne compagnie, comme le disait hier le "Chronicle"; on n'insulte pas ce qui n'existe plus. Au contraire, nous y voyons une invitation engageante à l'esprit d'initiative de nos concitoyens.